



Régis JUANICO
Député de la Loire
Conseiller Général de la Loire

Aux habitantes et aux habitants
de Montreynaud

Saint-Etienne, le 23 mai 2011

Régis JUANICO défend Montreynaud à Saint-Etienne et à l'Assemblée Nationale

Madame, Monsieur,

Depuis mon élection en juin 2007, je tiens à vous rendre compte régulièrement de mon mandat de Député. Ces dernières semaines, je suis intervenu à plusieurs reprises sur des dossiers qui concernent concrètement votre vie quotidienne à Montreynaud.

Défendre la qualité du Service Public d'Education à Montreynaud

Au mois d'avril, je me suis fortement mobilisé **contre le projet de fermeture d'une classe au sein de l'école maternelle Gounod**, en intervenant directement auprès de l'Inspecteur d'Académie. Grâce à la formidable mobilisation des parents d'élèves et de l'ensemble de la communauté éducative, nous avons pu obtenir le maintien de la classe menacée.

Le 3 mai dernier, à l'Assemblée Nationale, j'ai interpellé le Ministre de l'Education Nationale, Luc Chatel, pour dénoncer sa politique éducative qui consiste à réduire massivement le nombre d'adultes présents dans les établissements scolaires et qui conduit à la dégradation des conditions de travail des enseignants mais aussi des élèves. **J'ai dénoncé le retrait scandaleux d'un emploi touchant l'aide spécialisée (RASED) à l'école Paganini, pourtant classée en « réseau ambition réussite ».**

En ma qualité de Député, j'ai tenu à apporter mon aide financière à l'organisation de trois « classes transplantées » pour les écoles Paganini, Gounod et Molina, ce qui a permis de diminuer le coût des séjours à la charge des parents.



Service : 0001

N° 2011002

Mme MARIE JOSÉ
Mme LAURENCE PEREZ

Téléphone : 04 77 81 41 80

Téléfax : 04 77 81 41 88

Mme :

04.77.81.41.80

ADRESSE :

11, rue de la Résistance, Casier

42003 SAINT-ETIENNE

Monsieur le député,

Par courrier en date du 5 avril dernier, vous me faites part de l'inquiétude des parents d'élèves de l'école maternelle Gounod à Saint-Etienne au sujet de la prochaine rentrée scolaire.

Les parents d'élèves de cette école ont été reçus à plusieurs reprises aussi bien par monsieur ARNAUD, inspecteur de la circonscription de Saint-Etienne Nord que par monsieur CYRIL THOMAS, inspecteur de l'éducation nationale, adjoint. Je les ai ensuite reçus ce lundi 11 avril en audience afin d'écouter leurs arguments.

Actuellement, les effectifs provisionnels s'élèvent à 79 élèves pour 3 classes, ce qui conduit à une moyenne d'environ 26 élèves par classe. J'ai été votre allié sur une prévision d'effectifs qui nécessitait d'être affirmée et c'est ce que j'ai réaffirmé aux familles et au directeur lors de notre rencontre. Je suis donc en attente des listes d'élèves inscrits pour pouvoir prendre ma décision. Vous pouvez donc nous solliciter de nouveau avec attention cette situation ou fait de son implantation en éducation prioritaire.

Après avoir été présenté au comité technique paritaire départemental, le projet de carte scolaire sera présenté aux membres du conseil départemental de l'éducation nationale qui se tiendra prochainement. Je vous ferai connaître ensuite les mesures que j'aurai arrêtées, en toute équité départementale.

Je vous prie d'agréer, monsieur le député, l'assurance de ma vive considération.

Réponse de l'Inspecteur d'Académie à mon courrier du 5 avril dernier

Jean-Paul VANDIQUO

.../...

Débat sur la Proposition de Loi du Groupe Socialiste "Prendre des mesures d'urgence en faveur des villes et des quartiers en difficulté"

M. le président. La parole est à M. Régis Juanico, inscrit sur l'article 12.

M. Régis Juanico. Cet article pose la question de l'avenir du dispositif des zones franches urbaines. Sur ce point, monsieur le ministre, Eric Raoult devant le croq, vous faire des propositions à la fin du premier trimestre : je ne sais pas si vous avez avancé sur ce dossier, nous serions contents d'avoir connaissance de quelques dates au moins car, à l'approche de la fin de l'année 2011, les inquiétudes de tous les acteurs – élus, habitants et entreprises – augmentent.

Les zones franches urbaines ont fait l'objet de nombreuses études et analyses. Leur bilan est plutôt positif mais relativement mitigé en fonction des territoires concernés.

A cet égard, je prendrai l'exemple de la zone franche urbaine de Montreynaud dans ma circonscription, à Saint-Etienne, qui compte 8 000 habitants, sur une commune d'habitant, avec 450 entreprises et plus de 1 500 salariés concernés. Dans ce quartier où le chômage des jeunes est supérieur à 40 %, et le taux de recroûte l'un des plus importants du département, le bilan pour l'emploi est plutôt positif puisque, aujourd'hui, grâce à la clause d'embauche locale, ce sont plus de 30 % des habitants de ce quartier qui bénéficient de ce dispositif, contre 15 % dans les années 2005-2006.

Il s'agit maintenant de savoir comment pérenniser les ZFU pour que le problème de l'emploi dans les zones urbaines sensibles, qui est le problème numéro un, en particulier chez les jeunes, puisse être pris à bras-le-corps. C'est cette question que nous souhaitons poser, à l'article 12, en demandant la prolongation du dispositif et en proposant, en lien avec le réseau global de la géographie prioritaire, un nouveau système d'orientations de cotisations sociales et patronales qui concernerait les entreprises déjà implantées mais aussi les entreprises qui seraient créées.

M. le président. La parole est à M. le ministre.

M. Maurice Leroy, ministre. Je souhaite apporter une réponse à M. Juanico sur cette question importante que plusieurs orateurs ont évoquée.

M. Eric Raoult. Si qui j'ai demandé de me remettre un rapport et de faire des propositions sur les zones franches urbaines, a sollicité un délai supplémentaire car il souhaite approfondir les concertations qu'il mène.

Ma conviction est, et je m'engage devant l'Assemblée Nationale, qu'il faudra prolonger le dispositif des zones franches urbaines.

M. Henri Allouy. Avec les moyens correspondants !

M. Maurice Leroy, ministre. Bien sûr !

Je vous demande donc de me laisser le temps d'examiner ce rapport et les solutions qui précéderont. De mon côté, j'y travaille, afin de faire des propositions au premier ministre.

Je me souviens que, alors que j'étais commissaire du gouvernement aux côtés d'Eric Raoult, à l'époque ministre de la ville, beaucoup dénonçaient, et pas seulement sur les bancs de l'opposition, les effets d'aubaine de la création des zones franches urbaines. Car, il y en a eu, mais le premier effet d'aubaine a été la création d'emplois dans des quartiers où il n'y en aurait jamais eu. Je me réjouis donc qu'un consensus se dégage sur ce dispositif.

D'ores et déjà, je peux vous indiquer que nous prolongerons les zones franches urbaines, cela ne veut pas dire toutes les zones franches urbaines, nous devons revoir le dispositif, mais nous le prolongerons.

Le dispositif de Zone Franche Urbaine sera prolongé

Suite à mon intervention dans l'hémicycle, le 12 mai dernier, le Ministre de la Ville, Maurice Leroy, s'est engagé à prolonger le dispositif des Zones Franches Urbaines qui devait prendre fin en décembre 2011.

Cette annonce inédite constitue une bonne nouvelle et un espoir pour la ZFU de Montreynaud, même si nous attendons à présent du Ministre qu'il précise les modalités précises de reconduction du dispositif et le périmètre des ZFU concernées.

Pour une Police de proximité au service de la sécurité des habitants dans le quartier

Concernant les problèmes de sécurité, j'ai très récemment effectué une visite du quartier en présence de nombreux habitants du Forum, et de Joseph Ferrara, Adjoint au Maire de Saint-Etienne en charge de la sécurité.

Si des mesures d'urgence vont pouvoir être prises, il faut rappeler que la suppression de la police de proximité par la droite a eu un effet catastrophique dans les quartiers populaires. Par ailleurs, la baisse constante des effectifs de la Police Nationale se fait au détriment de la sécurité des citoyens. Nous avons demandé au Préfet que les policiers nationaux soient plus présents au contact des habitants dans le quartier.



Visite de terrain à la rencontre des habitants autour des questions de sécurité

Défendre la vie associative du quartier



Lâcher de ballons organisé par l'ALCPM

Se mobiliser pour un quartier, c'est aussi soutenir sa vie associative. Cette année, j'ai pu, grâce à l'obtention d'une subvention exceptionnelle de 5000 € du Ministère des Sports, financer l'achat de tenues et d'équipements sportifs pour les jeunes footballeurs de l'US Montreynaud.

Vous pouvez retrouver le détail de ces informations sur mon site internet : juanico.fr. Je reste à votre entière disposition pour vous rencontrer. N'hésitez pas à appeler le 04 77 30 53 60. Mon équipe de collaborateurs et moi-même sommes à votre service.

Régis JUANICO
Député de la Loire